



**ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME D'APPUI AU  
DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DE MOPTI ET  
D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DANS LES YVELINES**

**Rapport final – Synthèse**

**REALISATION : Centre d'Expertise pour l'Etude,  
la Formation et l'Accompagnement en Développement**  
- Ousmane KORNIO, Expert institutionnaliste  
- Garba KEBE, Expert en Développement Local  
**Tel : (+223) 66 81 78 41// 77 16 50 19**  
**Email : [gdkebe@hotmail.com](mailto:gdkebe@hotmail.com) // [cfadmali@yahoo.fr](mailto:cfadmali@yahoo.fr)**

**Juin 2013**

# SOMMAIRE

## LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

Sigles	Définitions
<b>AE</b>	Académie d'Enseignement
<b>AEPHA</b>	Approvisionnement en Eau Potable, promotion de l'hygiène et de l'assainissement
<b>AES</b>	Adduction d'Eau Sommaire
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AJLM</b>	Association des Jeunes Lecteurs de Mopti
<b>ANICT</b>	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
<b>ASACO</b>	Association de Santé Communautaire
<b>ASCOTAM</b>	Association de santé Communautaire de Mossinkoré
<b>ATPC</b>	Assainissement Total Piloté par les Communautés
<b>CAP</b>	Centre d'Animation Pédagogique
<b>CAP</b>	Connaissances, Attitudes et Pratiques
<b>CCC</b>	Communication pour le Changement des Comportements
<b>CCLS</b>	Comité Communaux de Lutte contre le SIDA
<b>CGS</b>	Comité de Gestion Scolaire
<b>CLOCSAD</b>	Cadre Local d'orientation, de Coordination, de Suivi des Actions de Développement
<b>CPN</b>	Consultation Prénatale
<b>CPON</b>	Consultation Post Natale
<b>CSCOM</b>	Centre de Santé Communautaire
<b>CSCR</b>	Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
<b>CSREF</b>	Centre de Santé de Référence
<b>CVLS</b>	Comité Villageois de Lutte contre le SIDA
<b>DCI</b>	Dénomination Internationale Commune
<b>ANCT</b>	Agence Nationale des Collectivités Territoriales
<b>DPC</b>	Diagnostic Participatif Communautaire
<b>DRACPN</b>	Direction Régionale de l'Assainissement, et de la Lutte contre les Pollutions et Nuisances
<b>DRH</b>	Direction Régionale de l'Hydraulique
<b>EAD</b>	Education Au Développement
<b>FADL</b>	Fonds d'Appui au Développement Local
<b>FERASCOM</b>	Fédération Régionale des Associations de Santé Communautaire
<b>FIDA</b>	Fonds International pour le Développement Agricole
<b>IEC</b>	Information – Education – Communication
<b>GIE</b>	Groupements d'Intérêt Economique
<b>IFM</b>	Institut de Formation des Maîtres
<b>INICOM</b>	Initiation Communale
<b>IST</b>	Infection Sexuellement Transmissibles
<b>OCB</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PADLM</b>	Programme d'Appui au Développement Local dans la région de Mopti
<b>PDESC</b>	Plan de Développement Economique, Social et Culturel
<b>PGD</b>	Puits à Grand Diamètre
<b>PGP ii</b>	Programme de Gouvernance Partagée ii
<b>PISE</b>	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
<b>PIV</b>	Périmètre Irrigué Villageois
<b>PMR</b>	Programme de Micro-finance Rurale
<b>PNA</b>	Politique Nationale de l'Assainissement
<b>PNPG</b>	Politique Nationale de Promotion du Genre
<b>PRODEC</b>	Programme Décennal de l'Education
<b>PRODESS</b>	Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social
<b>RAF</b>	Responsable Administratif et Financier
<b>RECOFEM</b>	Le Projet de Renforcement des Capacités des Organisations Féminines
<b>REFAID</b>	Réseau d'égout à faible diamètre

<b>SCAC</b>	Service de Coopération et d'Action Culturelle
<b>SFD</b>	Service Financier Décentralisé
<b>SNAEP</b>	Stratégie Nationale d'Alimentation en Eau Potable
<b>TDRL</b>	Taxe de Développement Régionale et Locale
<b>USAID</b>	Agence Américaine de Développement International

## RESUME EXECUTIF

Le programme concerné par la présente évaluation intitulé « **Programme d'Appui au Développement Local de la Région de Mopti et d'Education au Développement dans la Yvelines (PADLM-EAD)** » couvre 17 collectivités de la Région de Mopti dans les cercles de Mopti, Douentza, Djenné et Bandiagara. Il a pour objectif global (i) Renforcer d'ici 2012 les capacités d'administration et de bonne gouvernance des collectivités partenaires afin de générer une dynamique de développement territorial durable ; (ii) Contribuer d'ici 2012 au renforcement du partenariat et de la solidarité entre les sociétés civiles française et malienne.

La méthodologie de l'évaluation a consisté en trois phases essentielles : (i) une phase préparatoire et d'analyse documentaire, (ii) une phase de terrain pour rencontrer les groupes cibles et visiter les réalisations du programme ; (iii) et une phase de production et de validation de rapports. Rappelons que les cibles rencontrées sont le personnel, les responsables d'Action Mopti, les collectivités locales, les structures étatiques, les femmes leaders et élues de la région de Mopti, les bénéficiaires des actions de développement.

Les analyses ont démontré la corrélation entre les documents de politiques nationales sectorielles avec les actions proposées dans le cadre du PADLM. Il s'agit des documents essentiels comme le Programme Décennal de Développement Social et Sanitaire (PRODESS), le Programme Décennal de l'Education (PRODEC), la Politique Nationale de Promotion Genre (PNPG), la Politique Nationale de l'Assainissement (PNA), la Stratégie Nationale d'Alimentation en Eau Potable (SNAEP). Ces aspects sont pris en compte dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). La stratégie de mise en œuvre est caractérisée par une intervention directe auprès des bénéficiaires des actions avec une implication des structures étatiques en termes d'appui – conseil et les communes pour la maîtrise d'ouvrage.

En termes d'efficacité, le PADLM a connu un taux d'exécution très satisfaisant, même s'il faut noter l'arrêt de certains projets tels que le Programme de Gouvernance Partagée II (PGPII), financé par l'USAID et le Programme de Microfinance Rurale (PMR) par le FIDA. Ces deux projets ont connu aussi un taux de mise en œuvre satisfaisant avant leur arrêt. Les activités réalisées sont essentiellement l'élaboration des PDESC, de programmes et budgets annuels, la restitution des comptes administratifs, et les actions de renforcement des capacités. A ces activités, on peut ajouter le renforcement et la redynamisation du Réseau des Femmes Elues et Leaders de la Région de Mopti et leur dotation en matériel d'animation culturelle et sociale.

Les activités du domaine éducation ont été aussi mises en œuvre à plus de 80%. Les activités réalisées sont entre autres la formation des enseignants et des élèves- maitres sur l'animation didactique, l'animation lecture au profit des élèves, les cours d'alphabétisation en français pour les adultes, l'organisation de compétitions interscolaires de lecture.

Dans le domaine de santé, les activités menées sont la sensibilisation sur la promotion des pratiques essentielles familiales, la réhabilitation de CSCOM à Konna, l'équipement du CSCOM Jacques Peguet, et de l'Hôpital Régional Sominé Dolo. L'ONG a aussi réalisé la formation de 25 agents de la

santé en périnatalité et santé de la reproduction, la mise en place de centres d’alphabétisation et d’éducation à la santé, la formation des relais, des enseignants et des pairs – éducateurs.

Concernant l’accès à l’eau potable hygiène et à l’assainissement, l’ONG a appuyé la réalisation de 17 puits à grand diamètre dans la Commune de Fakala et un autre dans la Commune de Kounari, la mise en place du « refaid » de Mossinkoré et le pavage de la rue 338, la formation de GIE d’assainissement sur les supports de gestion. Elle a initié en relation avec l’UNICEF, des activités ATPC dans 77 villages des cercles de Mopti, Djenné, Bankass, Bandiagara et Youwarou au cours de deux (2) campagnes. Dans la commune de Konna, Action Mopti a aussi assuré l’intermédiation sociale pour la réalisation d’un refaid, de 4 puits à grand diamètre, et de 2 forages).

En matière d’EAD, des activités de sensibilisation ont été entreprises à l’endroit des élèves et des étudiants. Aussi, les membres et personnel d’Action Mopti ont animé ou participé à plusieurs activités stratégiques organisées en France. Il s’agit entre autres des réunions CUF (Groupe Mali), à la Journée Groupe Mali. L’ONG a aussi poursuivi l’amélioration de sa visibilité en organisant son 25ème anniversaire et la publication annuelle de lettres Action Mopti. Organisation de conférences-débats (sensibilisation du grand public sur les enjeux du développement et de la solidarité internationale).

Les effets et les impacts confortent une logique de consolidation des acquis des anciens projets mis en œuvre par Action Mopti. En gouvernance, les effets et impacts induits sont une élaboration professionnelle des plans de développement et de programmes et budgets annuels, une initiative réussie en matière de mobilisation de ressources, un FADL adapté aux besoins des collectivités et qui leur a permis de mobiliser les ressources auprès de l’ANICT pour le financement de projets. Autres effets dans le domaine de la gouvernance, c’est une légère amélioration de la participation des citoyens à la gestion communale, une application des indicateurs de performance par les collectivités, la reconnaissance légale de plusieurs OSC/OCB et la mobilisation de l’épargne locale par les groupements féminins. Ces résultats, aussi importants qu’ils soient, ont besoin d’être consolidés par un nouveau programme.

Les effets et impacts sont aussi palpables dans le domaine de l’éducation. On peut noter des améliorations dans l’engagement des communes dans la gestion des questions éducatives, le fonctionnement des commissions éducation dans les 9 communes accompagnées. Autres acquis, ce sont le renforcement des capacités de lecture des élèves, la mise en place d’une Association des Jeunes Lecteurs de Mopti à encourager et l’appui au développement des opportunités d’affaires pour les adultes apprenant le français, les enfants déscolarisés et non scolarisés.

Dans le domaine de la santé, les impacts sont la prise en compte du genre en intégrant les couches vulnérables (enfants de 6 à 15 ans et les femmes en âge de procréer 15 à 45 ans) pour les ménages fréquentant l’ASCOTAM, le renforcement des connaissances, des attitudes et des pratiques sur la santé de la reproduction et sur les IST/VIH, la réhabilitation et l’équipement du CSCOM de Konna et du CSCOM Jacques Péguet de Mossinkoré, le développement des compétences de 25 agents de santé sur les soins périnataux, le développement des connaissances des enseignants, des femmes et des relais de santé.

L’ONG Action Mopti a fourni des efforts importants en matière d’approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement (AEPHA). Les effets sont la couverture des besoins en eau pour environ 8 800 habitants vulnérables, une bonne fonctionnalité des comités de gestion, la réduction des distances parcourues et du temps de collecte pour les femmes. Autres effets, c’est aussi la poursuite des communications pour le changement des comportements (CCC) dans les villages bénéficiaires,

l'accès à l'hygiène et l'assainissement pour les ménages, le début de changement de comportement en matière d'hygiène, le dynamisme des comités de suivi des activités ATPC.

En matière d'éducation au développement (EAD), les effets/impacts sont aussi importants. On note un attachement des habitants des localités concernées au développement de la région de Mopti, l'engagement des décideurs d'Action Mopti dans les débats sur le développement des pays du sud, et la consolidation d'une citoyenneté préoccupée et ouverte aux réalités des pays du Sud. Dans ce cadre, il est nécessaire de mettre en adéquation les séances de sensibilisation avec les réalités de la région de Mopti. Il y a un besoin de produire régulièrement des notes informatives sur la région<sup>1</sup>.

En termes d'efficacité de gestion du programme, on note la gestion des fonds mis à disposition par l'AFD sur la base d'un manuel de procédures. Toutefois, les fonds provenant des autres partenaires sont gérés en fonction des conditionnalités de ces derniers. La gestion des ressources humaines est plus ou moins maîtrisée avec un effectif qui évolue de manière exponentielle. D'où des questionnements sur la stratégie de croissance du personnel d'Action. Le niveau de salaire semble bas, comparé à celui pratiqué par les ONG internationales de la même envergure. Ceci explique en partie la mobilité du personnel qui est composé à  $\frac{3}{4}$  de nouvelles personnes.

Les facteurs externes ayant eu des influences sur le PADLM sont entre autres la sécheresse de l'année 2011/12 qui a contraint beaucoup de personnes à l'exode, la crise sécuritaire et politique dans le pays qui est accentuée avec l'attaque de Konna (10 janvier 2013). En effet, la dernière rébellion a mis à rude épreuve les efforts de décentralisation et de démocratie consentis par les maliens au cours de 20 dernières années. Autres facteurs défavorables, les grèves intempestives des enseignants et des élèves, l'absence de services financiers décentralisés dans certaines communes bénéficiaires, le renouvellement des organes des collectivités lors des élections.

Si les acquis sont très importants en termes d'efficacité, la durabilité reste à consolider. Les effets/impacts restent à consolider dans la majeure partie des cas et dans tous les domaines. Il faudra mettre l'accent sur le suivi post-projet et dans certains cas, la réalisation d'activités complémentaires pour les villages et les cibles bénéficiaires.

En résumé, on peut noter que le PADLM a été une réussite dans tous les domaines couverts par le Programme, malgré les contraintes à corriger (insuffisance de circulation de l'information vers les structures techniques régionales et de durabilité des actions). L'adéquation avec le cadre de la décentralisation et de la déconcentration est une voie à poursuivre pour bâtir un développement durable. Les collectivités doivent être appuyées dans la gestion effective des actions de développement initiées par les intervenants et dans la mobilisation performante des ressources locales.

Des réflexions approfondies doivent être faites sur la couverture zonale pour tenter de couvrir tous les cercles de la région ou pour concentrer les efforts sur les zones actuellement couvertes (cercles de Mopti, Douentza, Bandiagara et Djénné). Il en est de même pour la stratégie d'intervention du programme qui doit être analysée de façon méthodique en tenant compte des opportunités et des contraintes pour adopter une stratégie de « faire-faire », consistant à transférer son savoir-faire à d'autres ONG nationales de la place à travers des appuis techniques ou, à défaut, une « stratégie mixte », en combinant les interventions directes avec le recrutement d'ONG nationales.

---

<sup>1</sup> Cette région est encore vulnérable du fait de l'occupation d'une partie de son territoire par des bandits armés, surtout de la hantise née de l'attaque de Konna qui a provoqué un chaos sécuritaire et institutionnel généralisé sur tout le pays.

La politique de croissance de l'ONG en termes de ressources humaines dépend en grande partie de cette stratégie. Au vu de l'expertise développée dans certains domaines comme par exemple l'ATPC, Action Mopti peut envisager la stratégie de « grandir sans grossir » qui consiste à travailler en synergie avec d'autres structures qui œuvrent dans le même secteur et qui pourraient bénéficier de son expertise et de son accompagnement. Une telle stratégie mériterait d'être diffusée et ses leçons partagées au cours du programme avec d'autres structures, au bénéfice d'un plus grand nombre de populations.

En perspective, le nouveau programme devra tirer des leçons des expériences de ce programme qui s'achève bientôt en juin 2013. La prochaine phase devra se voir comme un programme de consolidation du PADLM et d'extension sur de nouvelles zones et d'innovation en termes d'activités. Elle devra tenir compte des conséquences de la nouvelle situation du pays en général et de la région de Mopti en particulier.

Dans ce nouveau programme, Action Mopti devra :

- Etendre progressivement sa couverture zonale aux autres collectivités de la région
- Conserver les mêmes domaines d'activités tout en consolidant les activités réalisées
- Capitaliser les acquis des expériences réalisées
- Prendre en compte les aspects de sécurité alimentaire dans son intervention auprès des communes (aménagement et renforcement des capacités)
- Formaliser systématiquement tous les partenariats de collaboration en mettant en exergue les conditions de pérennisation des activités
- Développer la synergie avec les autres ONG intervenant dans la région
- Améliorer la gestion de son personnel
- Revoir sa stratégie d'intervention en se dotant de plus en plus de moyens roulants
- Développer la visibilité de la structure en initiant des actions spécifiques de communication, d'échanges et de partage autour des actions de la structure

Systematiser le partage des résultats annuellement avec les partenaires à travers l'organisation de restitution. Il s'agit d'appliquer le principe de redevabilité envers les populations et les partenaires tout comme on le demande aux collectivités et aux

## I. POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

Le tableau ci-dessous présente les points forts et les points à améliorer du programme.

Rubriques	Points forts	Points à améliorer
Domaines d'appui sectoriels	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La pertinence des réponses apportées aux besoins des partenaires et bénéficiaires ;</li> <li>○ L'efficacité dans la réalisation des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le cloisonnement des projets sectoriels (insuffisance de synergie entre les projets)</li> <li>○ Des activités prévues et non réalisées</li> </ul>

	<p>activités. Statistiquement, près de 85% des activités prévues ont été réalisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des résultats probants sur le terrain dans tous les secteurs</li> </ul>	avec des collectivités partenaires
Stratégie de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La démarche participative et surtout l'implication des services techniques dans la mise en œuvre et le suivi des activités</li> <li>○ Les bonnes relations qu'entretiennent les agents du programme avec les partenaires et bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La dispersion des activités du programme d'une commune à l'autre</li> <li>○ L'absence de politique de capitalisation et de visibilité</li> <li>○ L'insuffisance de la stratégie de pérennisation/durabilité des actions des projets</li> <li>○ Absence de rapports trimestriels ou semestriels consolidés du PADLM</li> </ul>
Financement du programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La disponibilité de financement reposant sur une bonne stratégie de mobilisation des fonds</li> <li>○ La transparence dans la gestion des ressources du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'insuffisance des moyens roulants pour la mise en œuvre des activités</li> </ul>
Gestion du personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La compétence et la motivation du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'instabilité du personnel</li> <li>○ La faiblesse relative des conditions de travail du personnel</li> <li>○ L'insuffisance de politique de croissance du personnel</li> </ul>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le partenariat entre les deux parties maliennes et françaises, un partenariat complètement désintéressé et orienté à satisfaire les besoins des populations à la base</li> <li>○ Les bonnes relations de collaboration avec les acteurs tels que les collectivités et les services techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La non information de certaines structures des activités menées avec leurs structures locales</li> <li>○ La non formalisation de partenariats de collaboration par la signature de protocoles</li> <li>○ L'insuffisance de synergie avec les autres ONG intervenant dans les mêmes secteurs dans la région de Mopti</li> </ul>
Facteurs externes ayant eu une influence sur le projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La capacité d'adaptation à la crise</li> <li>○ La capacité de gestion du personnel de telle sorte à transférer le personnel des projets suspendus vers les programmes restants en vue de ne pas perdre ses compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La crise institutionnelle et sécuritaire qui a provoqué la suspension de certains projets</li> <li>○ L'insuffisance de collaboration avec les ONG et projets locaux</li> </ul>

## II. PROPOSITIONS/RECOMMANDATIONS POUR LA SUITE DU PROJET

Le programme a induit dans les zones d'intervention de la région de Mopti une dynamique de développement qui mérite d'être poursuivie. Les propositions ici faites visent à consolider les acquis

du PADLM pour mieux réussir la phase prochaine. Elle doit tirer toutes les leçons des phases antérieures et prendre en compte la nouvelle donne au Mali en général et dans la région de Mopti, en particulier, la crise ayant eu des retombées négatives sur la mise en œuvre de tous les programmes et politiques de développement socioéconomique et culturel du pays.

La prochaine phase devrait être envisagée comme un programme de consolidation du PADLM et d'extension sur de nouvelles zones et d'innovation en termes d'activités.

### **En termes de couverture zonale**

- Etendre le programme pour couvrir tous les cercles de la région de Mopti ou les concentrer sur les cercles actuels en augmentant la couverture sur de nouvelles communes
- Retenir des communes de concentration dans tous les cercles de la région, où se dérouleront tous les types d'activités du projet afin de pouvoir en mesurer l'effet global en termes de changement profond
- Renforcer le partenariat avec des ONG nationales et internationales intervenant dans des communes identiques ou voisines de celles où intervient Action Mopti pour la réplique des expériences
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de partage et de dissémination des acquis pour la réplique dans les communes voisines avec les ONG partenaires

### **En termes d'activités**

- Capitaliser les résultats obtenus dans les différents domaines d'activités ;
- Consolider les activités dans les sites actuels du projet en y insérant des stratégies de pérennisation
- Développer de nouveaux produits en matière d'appui au secteur de l'éducation et en concordance avec la politique des écoles à curriculum
- Poursuivre le renforcement des capacités des Collectivités, des OSC et OCB en gouvernance
- Prendre en compte l'appui au CSREF dans la politique d'intervention dans le domaine de la santé
- Prévoir l'équipement et la dotation en matériels des CSCOM/ASACO
- Prendre en compte l'accompagnement des écoles en eau dans le domaine de l'AEPHA
- Prendre en compte les aspects de sécurité alimentaire dans son intervention auprès des communes (aménagement d'espace agricole et renforcement des capacités)

### **En matière de partenariat**

- Formaliser systématiquement tous les partenariats de collaboration en mettant en exergue les conditions de pérennisation des activités
- Dans les secteurs d'interventions, impliquer toute la chaîne en incluant le niveau régional (envoi des rapports d'activités trimestriels, annuels sectoriels)

### **En matière de gestion du personnel**

- Elaborer une politique salariale et des plans de formation et de carrière pour les agents
- Revoir dans la mesure du possible les conditions salariales des agents à la hausse

### **En matière de stratégie d'intervention**

- Compte tenu du niveau d'activités terrain d'Action Mopti, doter la structure de plus de moyens roulants
- Développer la visibilité de la structure en initiant des actions spécifiques de communication, d'échanges et de partage autour des actions de la structure



- Faire participer les partenaires à la planification, au lancement du programme
- Systématiser le partage des résultats annuellement avec les partenaires à travers l'organisation de restitutions. Il s'agit d'appliquer le principe de redevabilité envers les populations et les partenaires tout comme on le demande aux collectivités et aux pouvoirs en place.

### III. CONCLUSION GENERALE

La présente évaluation rentre dans le cadre d'une capitalisation des expériences du PADLM en vue d'analyser la pertinence des activités, l'efficacité, les effets/impacts, l'efficience, le partenariat et la durabilité des actions. Cette évaluation doit aboutir à des recommandations pertinentes permettant la conception d'un nouveau programme.

Les activités s'alignent sur les politiques nationales sectorielles (SNAEP, PNA, PRODESS, PRODEC, etc.) et répondent aux besoins prioritaires des collectivités et des communautés. Les composantes du Programme sont l'appui à la décentralisation pour améliorer la gouvernance locale et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau-hygiène-assainissement et l'éducation au développement (EAD).

Dans l'ensemble, le taux d'exécution est très satisfaisant. Il est de 100% pour toutes les projets du programme qui se poursuivent, à l'exception de celles suspendues en raison de la crise géopolitique (PMR, PGP II) ? Néanmoins leur niveau de réalisation a été satisfaisant jusqu'à leur suspension. De manière générale, les effets et les impacts induits par les activités touchent toutes les catégories d'acteurs : collectivités territoriales, OSC, OCB, structures étatiques.

De l'analyse des acquis et des faiblesses, il importe à Action Mopti de se positionner encore plus comme un acteur incontournable dans le processus de décentralisation, en appuyant les différents domaines que sont la gouvernance, la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau potable, la promotion de l'hygiène et de l'assainissement (AEPHA), et l'éducation au développement (EAD). Il est essentiel que le futur programme ne s'éparpille pas dans d'autres secteurs, au risque de rendre difficile encore la coordination entre les différents domaines.

En termes de couverture zonale, des réflexions approfondies doivent être menées par les responsables d'Action Mopti avant le démarrage du futur programme. Celui-ci doit consolider prioritairement les acquis dans les anciennes communes avant de s'étendre à de nouvelles zones. Dans les anciennes communes, il faudra mettre l'accent sur le renforcement de la gouvernance locale, la mobilisation des ressources et la consolidation des capacités pour des missions de suivi-accompagnement des bénéficiaires. Dans les nouveaux villages, il s'agit de reprendre l'ensemble du processus d'appui-accompagnement.

La stratégie d'intervention doit être revue, du moins pour certaines activités pour éviter une augmentation non maîtrisée du personnel. Pour l'ATPC, il serait utile de contractualiser les activités avec des ONG nationales qui ont développé des compétences dans le domaine. Ainsi, Action Mopti se situera dans une logique d'appui à l'émergence d'OSC nationales. Pour les autres activités, la même stratégie d'intervention directe peut être maintenue à travers une valorisation des expériences acquises au cours des 25 ans d'existence d'Action Mopti.

La capitalisation des différents secteurs d'intervention d'Action Mopti doit être aussi initiée. Les rapports doivent faire l'objet de partage/diffusion auprès des collectivités, des structures étatiques et

des ONG nationales et internationales. Avec celles-ci, il faut envisager la diffusion des expériences au profit des collectivités et des communautés.

Des analyses des résultats de cette évaluation, le consultant propose les recommandations suivantes à l'intention des acteurs :

### **Action Mopti**

- Elaborer un programme basé sur les expériences du PADLM et mettre l'accent sur la communication et la capitalisation
- Intégrer des actions dédiées à la résilience (combinant les actions de développement à des actions d'urgence) dans la zone d'intervention
- Continuer à la faveur de la décentralisation le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale
- Mettre en œuvre et actualiser une base de données sur les activités et les résultats (effets et impacts) des composantes du projet au sein d'Action Mopti

### **Collectivités territoriales**

- Assurer une planification globale et le suivi des actions de développement des partenaires (ONG, projets) au niveau communal
- Poursuivre des actions de mobilisation des ressources pour contribuer au financement des activités de développement au profit des communautés
- Appuyer l'émergence d'une société civile responsable et capable de s'impliquer davantage dans les domaines du développement communale

### **Communautés locales**

- Prendre des dispositions pour assurer la pérennisation des actions de développement initiées en leur faveur
- Renforcer la collaboration entre les OSC/OCB et les communes en vue de renforcer la redevabilité envers celles-ci.